

BULLETIN D'INSCRIPTION

à déposer sur [File Sender](#) accompagné de l'attestation d'appartenance (téléchargeable sur Mon Compte / voir page d'accueil du site)

- Envoyez votre confirmation de dépôt sur File Sender à stephan.arnaud@neel.cnrs.fr
- Envoyez, dans les 5 jours suivant le dépôt de votre dossier sur File Sender, un chèque du montant de votre participation à l'ordre du Caesug en précisant l'activité et le nom de l'ouvrant droit par courrier à Stéphan Arnaud

Pour les retraités n'ayant pas d'adresse mail université, Grenoble INP ou CNRS :

- Envoyez le bulletin d'inscription par mail à stephan.arnaud@neel.cnrs.fr
- Envoyez dans les 5 jours suivant l'envoi du mail, un chèque du montant de votre participation à l'ordre du Caesug (en précisant l'activité et le nom de l'ouvrant droit) accompagné de l'attestation d'appartenance (téléchargeable sur Mon Compte / voir page d'accueil du site) par courrier à Stéphan Arnaud

**M. Stéphan ARNAUD – CNRS -institut Neel – QUEST
25 rue des Martyrs – 38042 GRENOBLE Cedex 9**

Prénom et Nom de l'ouvrant-droit* :

Prénom et Nom du participant* (si différent) :

Adresse personnelle* :

Téléphone* :

Adresse mail* :

Date de naissance* :

**Champs obligatoires, à remplir au clavier pour faciliter la saisie des données*

Employeur : ☐ CNRS ☐ UGA ☐ G-INP ☐ Autre (préciser) :

Option choisie :€

	Esp Vertical Grenoble et St Martin d'Hères	Le Labo	3 salles
10 entrées			98€*
Année	374€	374€	466€

**La carte 10 entrées est à tarif unique et valable dans les 3 salles.*

ATTENTION : Nombre d'abonnement limité !

Chaque ayant-droit peut prendre par saison (du 1^{er} janvier au 31 décembre) :

- Soit 1 abonnement annuel
- Soit 3 cartes 10 entrées

Votre abonnement sera créé dans le logiciel d'Espace vertical. A réception du mail de confirmation envoyé par Stéphan Arnaud, il vous suffira de vous présenter à l'accueil d'une des 3 salles, en donnant votre nom, où l'on vous remettra votre carte d'abonnement (vous aurez la possibilité par mail à comptaespace@yahoo.fr ou à l'accueil de décaler les dates pour les abonnements année... en cas d'achat anticipé).

Attention : Tout dossier incomplet ne pourra pas être pris en considération